

## **Déclaration de Caritas Internationalis à la Consultation annuelle du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés - 29 juin 2009**

Caritas Internationalis déclare que, dans les situations de conflit, tant les gouvernements que les organisations des Nations Unies sont impuissants à protéger les femmes et les filles du viol et des autres formes de violence et d'exploitation.

L'humiliation des femmes, utilisée par les soldats et les civils comme une arme de guerre, est courante dans les conflits où Caritas intervient, partout dans le monde.

Les effets de cette violence sont dévastateurs. Outre les blessures physiques et psychologiques subies par la personne violée, il existe aussi un risque important de grossesse non désirée et d'infection par le VIH. Les femmes victimes de violences sont souvent confrontées à une injustice supplémentaire, en faisant l'objet de discriminations. Ces violences ont des répercussions sur les familles, les communautés et les villages. Certaines ne se remettent jamais entièrement de cette atteinte à leur dignité.

Pour le Président de Caritas Internationalis, le cardinal Oscar Rodriguez Maradiaga, les femmes devraient être placées au cœur de l'action que les organisations d'aide telles que Caritas conduisent pour promouvoir le développement et le rétablissement de la paix<sup>1</sup>.

Caritas observe que, bien qu'il existe des lois humanitaires internationales qui garantissent la protection des civils, des femmes et des enfants, ces lois sont bafouées.

Les gouvernements et les organisations des Nations Unies doivent corriger cette défaillance en améliorant la protection, le traitement médical, l'accompagnement psychologique et les moyens de réadaptation et de compensation. Les femmes devraient être encouragées à faire état des actes de violence dont elles ont été victimes pour pouvoir commencer leur guérison. Si l'on veut que justice soit rendue à leurs souffrances, leurs bourreaux doivent être traînés devant les tribunaux.

Caritas intervient dans des situations de conflits dans le monde entier, offrant de l'aide aux femmes réfugiées et déplacées, par exemple, des vivres, des abris, des articles d'hygiène en cas de grossesse après un viol, mais également un accompagnement pour surmonter le traumatisme, des formations d'animatrices communautaires ou l'apprentissage d'activités génératrices de revenus et l'accès au microcrédit.

---

<sup>1</sup> Cardinal Oscar Rodriguez Maradiaga, Entretiens avec Eric Valmir, "De la difficulté d'évoquer Dieu dans un monde qui pense ne pas en avoir besoin" , Paris 2008 p. 89

Dans le cas de la guerre civile en Colombie, les femmes et les filles sont confrontées aux violences sexuelles, à l'enrôlement forcé et à l'exploitation en tant que main-d'œuvre bon marché. Les femmes et les enfants représentent près de la moitié de la population colombienne de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés<sup>2</sup>.

Selon la Commission nationale de réparation et de réconciliation, la victime "type" du conflit en Colombie est une femme pauvre, chef de famille, qui gagne le salaire minimum, a le niveau d'instruction primaire le plus bas et a été chassée de chez elle par la violence.

En Colombie, 17,7 % des femmes qui ont fui ont indiqué l'avoir fait en raison de violences sexuelles.

Un grand nombre de ces violences ne font pas l'objet de plaintes, en partie en raison de la honte ressentie par les victimes et de la peur de la discrimination mais aussi parce que la question des violences commises contre les femmes est entièrement passée sous silence par la loi Justice et paix de la Colombie.

Au Sri Lanka, les femmes et les filles qui ont fui le conflit pour se réfugier dans des camps déclarent que la violence est leur principale source de crainte. Le surpeuplement des camps prive les femmes et les adolescentes de toute intimité. Une telle situation est propice aux violences.

Dans la région orientale de la République démocratique du Congo, touchée par la guerre, 463 cas de viol ont été signalés dans le Sud Kivu ces trois derniers mois - plus de la moitié du nombre enregistré pendant toute l'année 2008.

Caritas Internationalis, la confédération mondiale de 164 organisations caritatives catholiques, promeut le développement humain intégral, une approche intégrée qui prend en compte le bien-être de la personne et de tous les êtres humains dans leurs différentes dimensions: économique, sociale, politique, culturelle, écologique et spirituelle – pour instaurer une société juste.

La protection, l'autonomisation et l'intégration des femmes migrantes, réfugiées, demandeuses d'asile, immigrées clandestines, victimes de la traite ou de tout autre

---

<sup>2</sup> Tendances mondiales 2007: réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées et apatrides, <http://www.unhcr.org/statistics/STATISTICS/4852366f2.pdf>

déplacement forcé et apatrides, sont une préoccupation primordiale pour Caritas Internationalis.